



PLUIE-INONDATION

Destinataires :

Services : ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB- CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP- DIPN – DDTM- DRAAF - DSDEN - EFS- ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

Communes : tout le département

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : 28/08/2025

Heure : 16h40

N° : 1

Description de l'évènement :

Début évènement le vendredi 29 Août 2025 10h00

Fin évènement prévue le vendredi 29 Août 2025 20h00 au moins

Qualification de l'évènement

Risque météorologique pluie inondation

Evolution prévue

Un passage pluvieux et orageux aborde les départements côtiers par l'ouest en fin de nuit de jeudi à vendredi. Il concerne d'abord les départements de la Charente-Maritime et de la Gironde, voire la partie nord des Landes, puis se généralise rapidement à l'ensemble des Landes et aux Pyrénées-Atlantiques.

A son passage, on attend des pluies d'intensités modérées à fortes, pouvant aller de 20 à 40 mm en l'espace d'une à trois heures.

Suite à ce passage actif, durant environ deux à trois heures, des averses orageuses perdurent tout au long de la journée, moins intenses que le passage matinal de manière générale, mais pouvant tout de même provoquer des cumuls importants de manière localisée.

Sur la journée, on attend des cumuls atteignant de manière généralisée 15 à 30mm, approchant ponctuellement 50 à 60mm. Amélioration progressive des conditions en soirée.

Conséquences possibles : De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues. Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables. Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés. Risque de débordement des réseaux d'assainissement. Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ». Des coupures d'électricité peuvent se produire. Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

Conseils de comportement : Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage. Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement. J'évite de me déplacer. Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux. Je ne descends pas dans les sous-sols. Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

Pour les maires : La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC